



**Organisation des Nations Unies  
pour le développement  
industriel**

Distr.: Générale  
30 juin 2006

Français  
Original: Anglais

**Conférence générale**  
Douzième session  
Vienne, 3-7 décembre 2007

**Rapport du Conseil du développement industriel sur les  
travaux de sa trente et unième session**

**(6 et 7 juin 2006)**

**Table des matières**

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction .....	1	3
I. Questions d'organisation et de procédure .....	2-14	3
II. Rapport annuel du Directeur général pour 2005 sur les activités de l'Organisation (point 3); mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2006-2009, y compris la coopération Sud-Sud (point 6); programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (point 7) .....	15-18	5
A. Rapport annuel du Directeur général pour 2005 sur les activités de l'Organisation .....	16	5
B. Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2006-2009, y compris la coopération Sud-Sud .....	17	5
C. Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes .....	18	5
III. Situation financière de l'ONUDI (point 4) .....	19	6
IV. Application de l'accord régissant la coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (point 5) .....	20	6
V. Activités du Groupe de l'évaluation (point 8); activités du Corps commun d'inspection (point 9) .....	21-23	6
A. Activités du Groupe de l'évaluation .....	22	6
B. Activités du Corps commun d'inspection .....	23	6

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



---

VI. Questions relatives au personnel (point 10) .....	24	6
VII. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres (point 11) .....	25	7
VIII. Ordre du jour provisoire et date de la trente-deuxième session (point 12) .....	26	7
IX. Adoption du rapport (point 13) .....	27	7
X. Clôture de la session .....	28	7
Annexes		
I. Décisions adoptées par le Conseil à sa trente et unième session .....		8
II. Documents présentés au Conseil à sa trente et unième session .....		15

## Introduction

1. Le rapport du Conseil du développement industriel sur les travaux de sa trente et unième session est présenté à la Conférence générale conformément aux dispositions de l'Article 9.4 c) de l'Acte constitutif. Les comptes rendus analytiques du Conseil (IDB.31/SR.1 à 4), où les délibérations sont consignées en détail, font partie intégrante du présent rapport.

## I. Questions d'organisation et de procédure

2. La trente et unième session du Conseil s'est tenue au Siège de l'ONUDI, au Centre international de Vienne, du 6 au 7 juin 2006 (quatre séances plénières – voir IDB.31/SR.1 à 4).

### Participation

3. Les 52 membres ci-après du Conseil étaient représentés à la session: Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Chili, Chine, Colombie, Côte d'Ivoire, Cuba, Égypte, Espagne, Fédération de Russie, France, Ghana, Grèce, Guatemala, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Italie, Japon, Kenya, Luxembourg, Maroc, Mexique, Nigéria, Norvège, Pakistan, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, République arabe syrienne, République de Corée, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Slovaquie, Sri Lanka, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Zimbabwe.

4. Les 45 États Membres ci-après de l'ONUDI ont aussi participé à la session: Angola, Argentine, Azerbaïdjan, Bélarus, Bénin, Bulgarie, Cap-Vert, Costa Rica, Croatie, Danemark, El Salvador, Équateur, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, Gambie, Géorgie, Hongrie, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Kazakhstan, Liban, Lesotho, Lituanie, Madagascar, Malaisie, Malte, Mongolie, Myanmar, Namibie, Nicaragua, Oman, Panama, Pérou, Philippines, Portugal, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Serbie, Slovénie, Soudan, Suède, Venezuela (République bolivarienne du).

5. L'Ordre souverain et militaire de Malte a participé à la session en qualité d'observateur.

6. Les organismes des Nations Unies ci-après étaient représentés: Commission économique pour l'Afrique (CEA), Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR).

7. Les institutions spécialisées et organismes apparentés des Nations Unies ci-après étaient représentés: Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE).

8. Les autres organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées: Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB), Commission européenne, Institut international du froid (IIF), Ligue des États arabes (LEA), Organisation de la Conférence islamique (OCI), Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Union africaine.

9. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées: Alliance internationale des femmes (AIF), Association des anciens experts des Nations Unies

en industrie et développement, Association des volontaires pour le service international (AVSI), Association mondiale des petites et moyennes entreprises, Centre autrichien d'experts confirmés, Centre international d'investissement, Chambre de commerce austro-arabe, Chambre de commerce austro-égyptienne, Congrès international des industriels et des entrepreneurs, Conseil international des femmes (CIF), Fédération arabe des industries alimentaires (FAIA), Institut supérieur de gestion (ISG), International Association "ZNANIE", Mountain Unlimited, Organisation internationale de normalisation (ISO), Société de chimie industrielle, Soroptimist International.

### **Ouverture de la session**

10. La trente et unième session du Conseil a été déclarée ouverte par le Président de la trentième session, M. T. Stelzer (Autriche).

### **Bureau de la session**

11. En application de l'article 23 de son règlement intérieur, le Conseil a élu par acclamation M. A. A. Soltanieh (Iran, République islamique d'), Président; M. M. Skoknic Tapia (Chili), M. E. Koffi (Côte d'Ivoire) et M. O. Herasymenko (Ukraine), Vice-Présidents; et M. D. Best (Suisse), Rapporteur.

### **Ordre du jour de la session**

12. Le Conseil a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Rapport annuel du Directeur général pour 2005 sur les activités de l'Organisation.
4. Situation financière de l'ONUDI.
5. Application de l'accord régissant la coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement.
6. Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2006-2009, y compris la coopération Sud-Sud.
7. Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes.
8. Activités du Groupe de l'évaluation.
9. Activités du Corps commun d'inspection.
10. Questions relatives au personnel.
11. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres.
12. Ordre du jour provisoire et date de la trente-deuxième session.
13. Adoption du rapport.

13. Le Conseil a adopté une proposition du Président visant à assurer l'utilisation maximale des ressources disponibles en matière de services de conférence (voir annexe I, décision IDB.31/Dec.1, IDB.31/SR.1, par. 62 et 63).

14. Le Conseil a décidé de tenir, au cours de la session, des consultations informelles pour faciliter la rédaction des décisions et a chargé M. M. Skoknic Tapia (Chili), Vice-Président, de les présider (voir IDB.31/SR.2, par. 1 et 2).

## **II. Rapport annuel du Directeur général pour 2005 sur les activités de l'Organisation (point 3); mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2006-2009, y compris la coopération Sud-Sud (point 6); programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (point 7)**

15. Le Conseil a décidé d'examiner simultanément les points 3, 6 et 7. Le débat sur ces points est résumé dans les comptes rendus analytiques IDB.31/SR.2, par. 3 à 118 et IDB.31/SR.3/, par. 1 à 53.

### **A. Rapport annuel du Directeur général pour 2005 sur les activités de l'Organisation**

16. Au titre du point 3, le Conseil était saisi du *Rapport annuel de l'ONUDI pour 2005*, qui comprend le rapport sur l'exécution du programme (IDB.31/2) et la liste des activités de coopération technique (IDB.31/2/Add.1), ainsi que de la note du Secrétariat sur la participation de l'ONUDI aux réunions d'organismes des Nations Unies (IDB.31/CRP.8). Le Conseil a examiné deux projets de décision présentés par le Président (IDB.31/L.8 et IDB.31/L.9) et a adopté les décisions IDB.31/Dec.2 et IDB.31/Dec.3 (voir annexe I).

### **B. Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2006-2009, y compris la coopération Sud-Sud**

17. Au titre du point 6, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2006-2009 (IDB.31/6) et de trois notes du Secrétariat respectivement sur la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2006-2009, y compris la coopération Sud-Sud (IDB.31/CRP.2), les ressources du Fonds pour l'environnement mondial destinées aux activités de l'ONUDI (IDB.31/CRP.7) et la politique de réforme de la structure sur le terrain (IDB.31/CRP.6). Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.31/L.5) et adopté la décision IDB.31/Dec.4 (voir annexe I).

### **C. Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes**

18. Au titre du point 7, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur le programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (IDB.31/5). Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.31/L.10) et adopté la décision IDB.31/Dec.5 (voir annexe I).

### **III. Situation financière de l'ONUDI (point 4)**

19. Au titre du point 4, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur la situation financière de l'ONUDI (IDB.31/9) et d'une note du Secrétariat contenant une mise à jour sur la situation financière de l'ONUDI (IDB.31/CRP.5). Les débats sur ce point sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.31/SR.3, par. 54 à 72. Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.31/L.2) et adopté la décision IDB.31/Dec.6 (voir annexe I).

### **IV. Application de l'accord régissant la coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (point 5)**

20. Au titre du point 5, le Conseil était saisi d'un rapport intérimaire du Directeur général sur l'application de l'accord régissant la coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (IDB.31/8 et Corr.1). Les débats sur ce point sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.31/SR.3, par. 73 à 113. Sur proposition du Président, le Conseil a pris note de la documentation fournie (IDB.31/SR.4, par. 70 et 71).

### **V. Activités du Groupe de l'évaluation (point 8); activités du Corps commun d'inspection (point 9)**

21. Le Conseil a décidé d'examiner simultanément les points 8 et 9. Les débats sur ces points sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.31/SR.4, par. 1 à 41.

#### **A. Activités du Groupe de l'évaluation**

22. Au titre du point 8, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur les activités d'évaluation de l'ONUDI (IDB.31/3 et IDB.31/3/Add.1). Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.31/L.3) et adopté la décision IDB.31/Dec.7 (voir annexe I).

#### **B. Activités du Corps commun d'inspection**

23. Au titre du point 9, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur les activités du Corps commun d'inspection (IDB.31/4). Sur proposition du Président, le Conseil a pris note de la documentation fournie (IDB.31/SR.4, par. 78 et 79).

### **VI. Questions relatives au personnel (point 10)**

24. Au titre du point 10, le Conseil était saisi des informations relatives au personnel figurant dans le *Rapport annuel de l'ONUDI pour 2005* (IDB.31/2, appendices L et M), d'un rapport du Directeur général sur les questions relatives au personnel (IDB.31/7) et d'un document de séance présentant la liste du personnel de l'ONUDI (IDB.31/CRP.4). Les débats sur ce point sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.31/SR.4, par. 42 à 53. Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.31/L.4) et adopté la décision IDB.31/Dec.8 (voir annexe I).

## **VII. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres (point 11)**

25. Au titre du point 11, le Conseil était saisi d'une note du Directeur général sur les organisations intergouvernementales ne faisant pas partie du système des Nations Unies (IDB.31/10). Les débats sur ce point sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.31/SR.4, par. 54 à 57. Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.31/L.7) et adopté la décision IDB.31/Dec.9 (voir annexe I).

## **VIII. Ordre du jour provisoire et date de la trente-deuxième session (point 12)**

26. Au titre du point 12, le Conseil était saisi d'une note du Directeur général sur l'ordre du jour provisoire et la date de la trente-deuxième session (IDB.31/CRP.3). Les débats sur ce point sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.31/SR.4, par. 58 et 59. Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.31/L.6) et adopté la décision IDB.31/Dec.10 (voir annexe I).

## **IX. Adoption du rapport (point 13)**

27. Au titre du point 13, le Conseil a examiné le projet de rapport (IDB.31/L.1) et l'a adopté dans son ensemble, étant entendu que le Rapporteur serait chargé d'en établir la version définitive (voir compte rendu analytique IDB.31/SR.4, par. 86 à 90).

## **X. Clôture de la session**

28. Le 7 juin 2006, à 18 h 45, le Conseil a clos sa trente et unième session (voir IDB.31/SR.4, par. 91 à 96).

## Annexe I

### Décisions adoptées par le Conseil à sa trente et unième session

<i>Décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
IDB.31/Dec.1	Utilisation des ressources disponibles en matière de services de conférence (IDB.31/SR.1, par. 62 et 63)	9
IDB.31/Dec.2	Améliorer la visibilité de l'ONUDI (IDB.31/SR.4, par. 64 et 65)	9
IDB.31/Dec.3	Rôle de l'ONUDI dans la réforme de l'Organisation des Nations Unies (IDB.31/SR.4, par. 66 et 67)	10
IDB.31/Dec.4	Fonds pour l'environnement mondial (IDB.31/SR.4, par. 72 et 73)	11
IDB.31/Dec.5	Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (IDB.31/SR.4, par. 74 et 75)	11
IDB.31/Dec.6	Situation financière de l'ONUDI (IDB.31/SR.4, par. 68 et 69)	12
IDB.31/Dec.7	Activités d'évaluation de l'ONUDI (IDB.31/SR.4, par. 76 et 77)	12
IDB.31/Dec.8	Questions relatives au personnel (IDB.31/SR.4, par. 80 et 81)	13
IDB.31/Dec.9	Renseignements sur les organisations intergouvernementales ne faisant pas partie du système des Nations Unies (IDB.31/SR.4, par. 82 et 83)	13
IDB.31/Dec.10	Ordre du jour provisoire et date de la trente-deuxième session (IDB.31/SR.4, par. 84 et 85)	13



## **IDB.31/Dec.1 Utilisation des ressources disponibles en matière de services de conférence**

Le Conseil du développement industriel, soucieux d'utiliser au mieux les ressources disponibles en matière de services de conférence, a décidé de suspendre avec effet immédiat l'application de l'article 32 de son règlement intérieur relatif au quorum, et ce, pour les séances de sa trente et unième session seulement, à condition qu'aucune décision de fond ne soit prise à ces séances.

*1<sup>re</sup> séance plénière  
6 juin 2006*

## **IDB.31/Dec.2 Améliorer la visibilité de l'ONUDI**

Le Conseil du développement industriel:

a) A reconnu l'utilité de la contribution du développement industriel à la réalisation des objectifs de développement arrêtés sur le plan international, notamment les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire;

b) A noté que l'ONUDI avait entrepris des réformes qui lui avaient permis de mieux cibler ses travaux et d'accroître son efficacité et son utilité;

c) A rappelé les orientations stratégiques et réaffirmé qu'il importait de faire mieux connaître l'action irremplaçable de l'Organisation aux décideurs, aux organismes de développement, au système des Nations Unies et au grand public;

d) A également rappelé la vision stratégique à long terme (GC.11/Res.4 et annexe), qui avait mis en évidence, entre autres, la nécessité de renforcer la fonction de plaidoyer de l'ONUDI et d'améliorer sa visibilité;

e) A souligné qu'il était nécessaire qu'une campagne soutenue et coordonnée soit menée par le Secrétariat de l'ONUDI et les États Membres, pour améliorer la visibilité de l'Organisation;

f) A prié le Directeur général, dans la limite des ressources existantes, de redoubler d'efforts pour contribuer à faire connaître les activités de l'ONUDI grâce à:

i) Une participation active et une contribution analytique aux travaux de divers organes intergouvernementaux, en particulier l'Assemblée générale des Nations Unies, le Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies et ses organes subsidiaires, et les organes interinstitutions;

ii) La promotion de partenariats et d'activités conjointes avec des partenaires de développement, à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies;

iii) La fourniture accrue d'informations et le renforcement des activités de plaidoyer dans les grandes manifestations internationales auxquelles participe l'ONUDI et avec le concours des Ambassadeurs de bonne volonté.

g) A encouragé les États Membres à aider le Secrétariat à faire mieux comprendre l'action de l'ONUDI.

*4<sup>e</sup> séance plénière  
7 juin 2006*

### **IDB.31/Dec.3    Rôle de l'ONUDI dans la réforme de l'Organisation des Nations Unies**

Le Conseil du développement industriel:

a) A rappelé l'adoption de la Déclaration du Millénaire par le Sommet du Millénaire tenu en 2000 et la décision prise par les dirigeants du monde au Sommet mondial de 2005 de "renforcer et actualiser le programme de travail de l'Organisation des Nations Unies, de sorte qu'il réponde aux besoins présents des États Membres";

b) A pris note de la constitution, par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, d'un groupe d'experts de haut niveau sur la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et de l'environnement comme suite à l'invitation faite dans le Document final du Sommet mondial de 2005;

c) A reconnu la contribution importante que l'ONUDI apportait à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement par la mise en œuvre efficace de son Plan de travail, de ses orientations stratégiques "Améliorer l'exécution des programmes de l'ONUDI" et de sa vision stratégique à long terme;

d) A également reconnu qu'il était nécessaire de s'attaquer aux contraintes qui pesaient sur l'offre dans les pays en développement et les pays en transition et, à cette fin, de promouvoir le développement de microentreprises et de petites et moyennes entreprises compétitives, ce qui pourrait grandement contribuer à la création d'emplois, à l'allègement de la pauvreté et à l'intégration à l'économie mondiale;

e) A encouragé l'ONUDI, dans l'esprit de la résolution GC.10/Res.5, à développer et à renforcer ses partenariats et sa coopération avec l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales conformément à son mandat et à ses programmes afin d'améliorer la coordination de manière à éviter les doubles emplois et à faire un usage plus rationnel des ressources et en réalisant davantage de synergies;

f) A invité instamment le Directeur général, conformément à la décision IDB.25/Dec.8, à redoubler d'efforts pour améliorer l'image de marque de l'ONUDI et amener la communauté internationale du développement à reconnaître que l'Organisation a un rôle important à jouer pour aider les pays en développement, notamment les pays les moins avancés et les pays en transition, à juguler les contraintes qui pèsent sur l'offre et à tirer parti d'un meilleur accès de leurs produits au marché;

g) A prié le Directeur général de continuer à participer activement aux travaux du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination et du Groupe des Nations Unies pour le développement et à contribuer, selon qu'il conviendra, à ceux du Groupe d'experts de haut niveau sur la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies, sur la base de l'expérience acquise par l'ONUDI en matière de réforme et en soulignant l'importance du développement industriel durable et le rôle clef que joue l'Organisation dans ce domaine en tant qu'acteur principal.

*4<sup>e</sup> séance plénière  
7 juin 2006*

#### **IDB.31/Dec.4 Fonds pour l'environnement mondial**

Le Conseil du développement industriel:

- a) A rappelé les résolutions de la Conférence générale GC.8/Res.1 sur le financement des activités de coopération technique et GC.8/Res.2 sur le Fonds pour l'environnement mondial et les activités de coopération technique;
- b) A également rappelé qu'un accès direct aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial dans le domaine des polluants organiques persistants avait été accordé à l'ONUDI, comme indiqué dans les documents IDB.23/1/Add.1 et IDB.23/11, ce qui lui avait permis d'apporter une contribution importante dans ce domaine;
- c) A pris note des informations fournies sur les possibilités de mobilisation de ressources financières additionnelles au titre du Fonds pour l'environnement mondial, qui figurent dans les documents IDB.31/6, paragraphe 9, et IDB.31/CRP.7;
- d) A salué l'initiative du Directeur général de rechercher un accès direct aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial dans les autres domaines d'activité qui présentent un intérêt pour le programme de travail de l'ONUDI, à savoir les changements climatiques, les eaux internationales et la dégradation des terres;
- e) A invité le Directeur général à tenir les États Membres informés des progrès accomplis à cet égard.

*4<sup>e</sup> séance plénière  
7 juin 2006*

#### **IDB.31/Dec.5 Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes**

Le Conseil du développement industriel:

- a) A pris note du rapport sur la suite donnée par le Secrétariat (IDB.31/5) en vue de prendre les mesures nécessaires pour appliquer la résolution GC.11/Res.1 concernant l'exécution d'un programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, au cours de la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme 2006-2007;
- b) A salué les efforts déployés par l'ONUDI pour élaborer un mécanisme opérationnel de consultation périodique avec les pays de la région en vue de faciliter l'identification de domaines prioritaires pour la formulation de programmes et de projets d'intérêt qui pourraient contribuer au développement durable, à la réduction de la pauvreté et à la création d'emplois, conformément aux objectifs du Millénaire pour le développement;
- c) S'est félicité de ce que l'ONUDI ait répondu à la demande des pays de la région d'élaborer, conformément à la résolution GC.11/Res.1, un mécanisme durable consensuel visant à renforcer la coopération régionale entre les pays du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes et à améliorer les échanges avec les autres membres de l'Organisation, y compris dans le domaine de la mobilisation, sur une base volontaire, des ressources et des fonds nécessaires pour la mise en œuvre d'activités efficaces dans la région;

d) A pris note du Mémorandum d'accord entre le Secrétariat général du Sommet ibéro-américain et l'ONUDI, signé à Madrid le 6 avril 2006, qui crée un cadre de coopération entre les deux organisations;

e) A appuyé l'initiative du Directeur général d'organiser une conférence ministérielle de haut niveau sur l'exploitation des énergies renouvelables à des fins productives, qui devrait se tenir à Montevideo (Uruguay) les 26 et 27 septembre 2006;

f) A prié le Directeur général de lui rendre compte à sa trente-deuxième session des progrès accomplis par le Secrétariat sur ce sujet.

*4<sup>e</sup> séance plénière  
7 juin 2006*

### **IDB.31/Dec.6 Situation financière de l'ONUDI**

Le Conseil du développement industriel:

a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.31/9;

b) A prié instamment les États Membres et anciens États Membres qui n'avaient pas encore réglé leurs contributions, y compris pour ce qui est des avances au Fonds de roulement et des arriérés d'années antérieures, de le faire sans retard;

c) A prié le Directeur général de poursuivre ses efforts, ainsi que ses contacts avec les États Membres, afin d'assurer le recouvrement des arriérés.

*4<sup>e</sup> séance plénière  
7 juin 2006*

### **IDB.31/Dec.7 Activités d'évaluation de l'ONUDI**

Le Conseil du développement industriel:

a) A rappelé sa décision IDB.29/Dec.7;

b) A pris note des informations contenues dans les documents IDB.31/3 et Add.1;

c) A souligné que l'objectif primordial de l'évaluation était de garantir la transparence, de faire des recommandations à la direction et d'être le moteur de l'échange de connaissances et de l'innovation au sein de l'Organisation;

d) A encouragé l'utilisation des résultats et des enseignements tirés de l'évaluation aux fins de l'échange de connaissances et du perfectionnement au sein de l'Organisation;

e) S'est félicité de l'adoption par le Directeur général de la nouvelle politique d'évaluation de l'ONUDI, telle qu'énoncée dans la circulaire du Directeur général UNIDO/DGB(M).98, et a apporté son soutien à sa mise en œuvre;

f) A prié le Directeur général de continuer à créer des conditions propices aux activités d'évaluation, conformément aux principes arrêtés par le Groupe des Nations Unies sur l'évaluation et énoncés dans les normes et standards d'évaluation applicables dans le système des Nations Unies.

*4<sup>e</sup> séance plénière  
7 juin 2006*

### **IDB.31/Dec.8 Questions relatives au personnel**

Le Conseil du développement industriel:

- a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.31/7;
- b) A noté les modifications apportées, en application de l'article 13.3 du statut du personnel, aux tableaux I et III dudit statut afin de les rendre conformes à la décision de l'Assemblée générale des Nations Unies énoncée dans la résolution 60/248;
- c) A également noté les modifications apportées aux appendices A et C du règlement du personnel.

*4<sup>e</sup> séance plénière  
7 juin 2006*

### **IDB.31/Dec.9 Renseignements sur les organisations intergouvernementales ne faisant pas partie du système des Nations Unies**

Le Conseil du développement industriel:

- a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.31/10 et son annexe;
- b) A rappelé sa décision IDB.2/Dec.28, aux termes de laquelle le Directeur général était autorisé à négocier de la manière la plus appropriée, notamment avec l'Organisation de l'Unité africaine, en vue de conclure un accord par lequel serait mise en place la relation voulue;
- c) A autorisé le Directeur général à négocier et à conclure, conformément aux directives figurant à l'annexe de la décision GC.1/Dec.41, un accord régissant les relations entre l'ONUDI et l'Union africaine, qui remplace l'accord existant entre l'ONUDI et l'Organisation de l'Unité africaine.

*4<sup>e</sup> séance plénière  
7 juin 2006*

### **IDB.31/Dec.10 Ordre du jour provisoire et date de la trente-deuxième session**

Le Conseil du développement industriel:

- a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.31/CRP.3;
- b) A décidé d'approuver l'ordre du jour provisoire suivant pour sa trente-deuxième session:
  1. Adoption de l'ordre du jour.
  2. Rapport du Comité des programmes et des budgets:
    - a) Rapport du Commissaire aux comptes, rapport sur l'exécution du budget et rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 2004-2005;
    - b) Situation financière de l'Organisation;
    - c) Règlement financier et règles de gestion financière;
    - d) Mobilisation de ressources financières;
    - e) Cadre de programmation à moyen terme pour la période 2008-2011.

3. Application de l'Accord de coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement.
4. Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2006-2009, y compris:
  - a) Coopération Sud-Sud;
  - b) Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes.
5. Questions relatives au personnel.
6. Ordre du jour provisoire et date de la trente-troisième session.
7. Adoption du rapport.
  - c) A décidé de tenir sa trente-deuxième session du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2006.

*4<sup>e</sup> séance plénière  
7 juin 2006*

## Annexe II

### Documents présentés au Conseil à sa trente et unième session

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
IDB.31/1	2	Ordre du jour provisoire
IDB.31/1/Add.1	2	Ordre du jour provisoire annoté
IDB.31/2-PBC.22/2	3	Rapport annuel 2005
IDB.31/2/Add.1-PBC.22/2/Add.1	3	Rapport annuel 2005. Liste d'activités de coopération technique
IDB.31/3	8	Activités d'évaluation de l'ONUDI. Rapport du Directeur général
IDB.31/3/Add.1	8	Activités d'évaluation de l'ONUDI. Rapport du Directeur général. Additif
IDB.31/4	9	Activités du Corps commun d'inspection. Rapport du Directeur général
IDB.31/5	7	Programme régional pour l'Amérique Latine et les Caraïbes. Rapport du Directeur général
IDB.31/6	6	Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2006-2009. Note du Secrétariat
IDB.31/7	10	Questions relatives au personnel. Rapport du Directeur général
IDB.31/8	5	Application de l'Accord régissant la coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement. Rapport intérimaire du Directeur général
IDB.31/9	4	Situation financière de l'ONUDI. Rapport du Directeur général
IDB.31/10	11	Informations sur les organisations intergouvernementales n'appartenant pas au système des Nations Unies. Note du Directeur général
IDB.31/11	–	Liste des États figurant à l'Annexe I de l'Acte constitutif de l'ONUDI. Note du Secrétariat
<b>Documents de séance</b>		
IDB.31/CRP.1	2	List of documents
IDB.31/CRP.2	6	Implementation of the medium-term programme framework, 2006-2009, including South-South cooperation. Note by the Secretariat

---

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
IDB.31/CRP.3	12	Provisional agenda and date of the thirty-second session. Note by the Director-General
IDB.31/CRP.4	10	List of staff of the UNIDO Secretariat. Submitted by the Secretariat
IDB.31/CRP.5	4	Financial situation of UNIDO. Note by the Director-General
IDB.31/CRP.6	6	UNIDO field reform. Note by the Secretariat
IDB.31/CRP.7	6	Global Environment Facility resources for UNIDO activities. Note by the Secretariat
IDB.31/CRP.8	3	UNIDO involvement in United Nations system-wide events. Note by the Secretariat
IDB.31/CRP.9	–	List of participants

---